



FESTIVAL ART ROCK 2025 - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE BILLETTERIE -

Les présentes conditions générales de vente sont conclues d'une part par l'ASSOCIATION WILD ROSE, dont le siège social est situé 15 rue Vicairie 22000 Saint-Brieuc, et d'autre part, par toute personne physique ou morale, dénommée ci-après « l'ACHETEUR.SE », souhaitant procéder à un achat de billets sur le site Internet du FESTIVAL ART ROCK (www.artrock.org) ou dans un de ses points de ventes physiques officiels. Le porteur du billet lié à l'ACHETEUR.SE devra également respecter les conditions générales de vente billetterie.

OBJET

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre l'ASSOCIATION WILD ROSE et l'ACHETEUR.SE et les conditions applicables à tout achat effectué par le biais du site internet ou des points de vente physiques du FESTIVAL ART ROCK, que l'ACHETEUR.SE soit professionnel.le ou consommateur.trice. L'acquisition d'un bien ou d'un service via ces points de vente implique une acceptation sans réserve par l'ACHETEUR.SE des présentes conditions de vente. Ces conditions prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par l'ASSOCIATION WILD ROSE.

L'ASSOCIATION WILD ROSE se réserve de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'ACHETEUR.SE.

1. RAPPEL

Les billets commercialisés dans l'ensemble des points de vente officiels du festival sont non remboursables, personnels, incessibles et non échangeables. Ces billets électroniques sont munis d'un code barre unique qui assure l'entrée à la première personne se présentant au contrôle.

Seuls sont valables les billets achetés dans les points de vente autorisés. La loi 2012-348 du 12 mars 2012 protège les spectateurs contre la revente de billets par toute société ou personne physique non-agrèée par l'organisateur. **Notre plateforme partenaire disponible sur notre site internet est l'unique plateforme de revente de billets autorisée.**

La revente d'un billet à un prix supérieur à sa valeur faciale est formellement interdite, sous peine de sanctions pénales (loi du 27 juin 1919). N'achetez jamais votre billet à un particulier notamment en ligne (viagogo, leboncoin, ebay, etc). Méfiez-vous des contrefaçons et **n'achetez vos billets que dans un point de vente officiel**. L'ASSOCIATION WILD ROSE **décline toute responsabilité** en cas d'achat de billet dans tout autre point de vente.

Les prix affichés par le FESTIVAL ART ROCK sont des prix TTC en euro tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande. Tout changement du taux TVA pourra être répercuté sur le prix des produits ou des services. L'ASSOCIATION WILD ROSE se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix affiché au jour et heure de la commande sera le seul applicable à l'ACHETEUR.SE.

2. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement est exigible avant validation de la commande.



Les paiements sur le site internet du FESTIVAL ART ROCK sont effectués par carte bancaire par le biais d'un système sécurisé, de telle sorte que les informations transmises sont cryptées par un logiciel et qu'aucun tiers ne peut en prendre connaissance au cours du transport sur le réseau internet.

À la demande de l'ACHETEUR.SE, il pourra lui être adressé une facture faisant mention de la TVA.

3. CONTRÔLE

L'accès aux événements est soumis au contrôle de validité des billets. Les billets sont uniquement valables pour le lieu, la séance, la date et l'heure précis de l'événement. Pour le cas d'un e-billet, pour être valable, il doit être imprimé sur du papier A4 blanc vierge recto et verso, sans modification du format d'impression et en bonne qualité. Les billets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles seront considérés comme non valables et pourront être refusés par le personnel présent sur place. Les billets avec souche doivent être présentés en entier lors des contrôles et détachés par le personnel accrédité. **À la suite du contrôle, le billet devra être conservé jusqu'à la fin de l'événement.**

Pour la sécurité de tous, le public sera fouillé et palpé à l'entrée sur le site. L'accès au lieu du spectacle pourra être refusé à toute personne refusant de se soumettre à ces contrôles. Pour rappel, vous devez obligatoirement être muni d'une pièce d'identité officielle avec photo en cours de validité.

Pour accéder à l'ensemble des spectacles, il vous sera demandé de respecter les contraintes sanitaires en vigueur en France au jour de l'événement. En cas de non-respect de la réglementation en vigueur, l'accès sera refusé au porteur de billet sans que cela ne puisse donner lieu à remboursement.

L'ASSOCIATION WILD ROSE se réserve également le droit de refuser l'entrée ou de faire sortir définitivement quiconque aurait un comportement inapproprié (violences verbales, physiques, harcèlement et/ou agression sexuelle, etc).

4. OBJETS INTERDITS

Les objets suivants sont interdits dans l'enceinte du festival : appareil enregistreur, appareil photo, caméra, bouteille avec bouchon, gourde, verre, canette, alcool, aérosols, objets tranchants, armes, casques, parasols, instruments de musique, perches à selfie, pointeurs laser, grands sacs, moyens de locomotion et tout objet pouvant se révéler dangereux. L'entrée sera refusée à toute personne ne respectant pas ces dispositions.

5. IMAGE

En participant aux manifestations (payantes ou gratuites) organisées par l'ASSOCIATION WILD ROSE, telles que le FESTIVAL ART ROCK, chaque participant.e autorise expressément l'organisation (ou ses ayants-droit) à utiliser, faire utiliser, reproduire ou faire reproduire son image et/ou sa voix, captés en vue de faire la promotion du Festival et des activités, ceci par tous moyens et sur tous supports.

6. ANNULATION ET MODIFICATION

Les billets ne sont pas échangeables et ne sont pas remboursables, sauf en cas d'annulation totale d'une ou de plusieurs journées du festival. En cas d'annulation en cours de soirée : il convient alors que plus de 50% de la programmation soit annulée. Le cas échéant, les conditions de remboursement seraient alors communiquées post-annulation.



L'ASSOCIATION WILD ROSE peut être amenée à modifier les programmes, la distribution, les horaires et/ou le lieu de ses événements. Ces modifications n'entraîneront aucun échange ni remboursement.

7. RESPONSABILITÉ

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte du festival. L'ACHETEUR.SE demeure responsable de l'utilisation qui est faite des billets. Ainsi, en cas de perte, de vol ou de duplication d'un billet valide, seule la première personne détentrice du billet pourra accéder à l'événement.

8. SORTIE

Toute sortie est définitive pour tous les billets du Festival Art Rock à l'exception des Pass 3J et Superpass 3J.

Tout manquement aux respects des règles de sécurité de l'ASSOCIATION WILD ROSE entrainera l'expulsion de L'ACHETEUR.SE du site du Festival Art Rock sans remboursement possible.

9. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, les informations à caractère nominatif relatives aux ACHETEURS.SES pourront faire l'objet d'un traitement automatisé par l'ASSOCIATION WILD ROSE destiné à la gestion des dossiers billetterie et fichiers clients. Elles sont utilisées pour améliorer et personnaliser les services que nous proposons et les informations que nous vous adressons à travers des newsletters ou enquêtes de satisfaction.

En vous inscrivant sur le site, vous vous engagez à fournir des informations sincères et véritables vous concernant. L'ASSOCIATION WILD ROSE s'engage à ce que ces données ne soient à aucun moment vendues, commercialisées ou louées à un tiers.

Les ACHETEURS.SES peuvent s'opposer à la divulgation de leurs coordonnées en le signalant à l'ASSOCIATION WILD ROSE par courrier ou par mail à rgpd@artrock.org. De même, les utilisateurs disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les informations personnelles les concernant, conformément à la loi du 6 janvier 1978.

10. RÈGLEMENT DES LITIGES

Toute difficulté relative à l'interprétation, à l'exécution ou à la résiliation des présentes conditions de ventes, qui n'aurait pu être résolue à l'amiable, relèvera de la compétence des tribunaux de Saint-Brieuc, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

CONTACT

Charlotte Tassel
Association Wild Rose
15 rue Vicairie - BP 4637
22 046 Saint-Brieuc cedex 2
billetterie@artrock.org

Module de billetterie édité par la Société WEEZEVENT SAS.
Site internet hébergé par INFOMANIAK NETWORK SA